

2008/8918 - Rémunération des agents fonctionnaires ou non fonctionnaires assurant à titre d'occupation accessoire une tâche d'enseignement ou de formation à destination des personnels de la Ville de Lyon
(Délégation Générale aux Ressources Humaines) (BMO du 11/02/2008, p. 0327)

Rapporteur : M. JACOT Henri

(Adopté.)